



Mon assurance veut me faire payer pour rien

Par **julian**, le **07/01/2009** à **17:37**

bonjour,

Je vous explique ma situation :

Je suis jeune conducteur en apprentissage, j'ai eu un petit accrochage avec ma voiture (Juste une baguette du pare-chocs arrière fissuré sur 1.5cm) en Septembre 2008 qui fut accompagné d'un constat, mais le 26 décembre dernier j'ai eu un autre accident mais cette fois ma voiture est parti à la casse. Le problème est que mon assureur veut me facturer pour la future assurance de mon prochain véhicule le malus des deux accrochages alors que jusqu'à ce jour je n'est eu aucunes nouvelles du premier accrochage, quels recours sont possibles? N'y a t-il pas une période pour l'application d'un constat?

merci beaucoup

Perrin Julian

Par **domi**, le **07/01/2009** à **20:47**

Bonsoir , si vous avez eu 2 accidents responsables (1 aurait suffit !) il est normal que votre assureur vous applique un malus pour votre prochain véhicule ! Domi